

Dossier pédagogique de l'opération « Et si on s'la jouait fraternel ? ! »

- **Edito**
- **Principe général de l'opération**
- **Précautions d'usage**
- **Propositions de parcours pédagogiques**
- **Pistes pour les ateliers d'écriture**
- **Fiches pédagogiques**
 - **Fiche Haïku**
 - **Fiche poème en écho**
- **Fiches de lecture des visuels 2005 :**
 - **Photo de Frédéric Vielcanet**
 - **Publicité de Y'à bon Banania**
 - **Affiche Anne Frank**
 - **A propos du Braille**
 - **Contexte de réalisation du dessin de Ryan Baker**
 - **Dépêche du journal le Monde, suite**
- **Annexes :**
 - **Réussir l'expédition du 21 mars 2005**
 - **Lecture de l'affiche de Bruce Clark**
 - **Charte pour un atelier d'écriture**
- **Repères pour une éducation contre le racisme**
 - **Bibliographie**
 - **Discographie**
 - **Filmographie**
 - **Sources**

E d i t o

Pour la Ligue de l'enseignement, l'opération « Et si on s'la jouait fraternel ? ! », initiée en région Rhône-Alpes et poursuivie depuis à échelle nationale, repose sur un double objectif d'éducation populaire : l'éducation à la citoyenneté, autant que l'éducation artistique et culturelle.

Adresser à un inconnu tiré au sort dans l'annuaire, une carte postale portant une œuvre d'art au recto et un message personnel à son recto : ce que nous proposons aux enfants et aux jeunes est un geste poétique et un engagement citoyen

Dans le dossier pédagogique qui suit, vous trouverez les outils et les ressources que nous avons pensé devoir rassembler. Chaque adulte qui portera auprès des jeunes cette opération devrait y trouver les repères pour cheminer avec son groupe.

Cette année, le comité de pilotage a fait le choix d'élargir l'opération « et si on s'la jouait fraternel ? ! » à toutes les formes de discriminations, en proposant différentes illustrations : affiche, publicité, presse, dessin, photo...autant de supports qui permettent de diversifier les messages envoyés par les enfants et escompter des réponses tout aussi diversifiées en retour.

De même, les pistes pour mener à bien les ateliers d'écriture reposent sur l'engagement intime et personnel de tout écrivain, dans la solitude d'une écriture d'invention, mais aussi sur l'appui critique et bienveillant du groupe.

Au moment où nous pouvons imaginer les premiers regards sur les cartes, les mains tendues pour s'en emparer, choisir, s'étonner, nos remerciements vont vers tous les adultes qui, chaque année plus nombreux, accompagnent l'avenir en croyant avec nous à une république d'amateurs d'art et de fraternité.

La Ligue de l'enseignement

Principe général de l'opération

L'opération « Et si on s'la jouait fraternel ? ! » repose sur une idée simple : le 21 mars de chaque année, journée mondiale de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance, des enfants et des jeunes, envoient à des personnes tirées au hasard dans l'annuaire de leur département, une carte postale avec un message de fraternité. A leur tour, ces destinataires sont invités à leur répondre à l'aide d'un coupon détachable, envoyé aux fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement qui les font suivre aux enfants et jeunes expéditeurs.

Ainsi, chaque année, des milliers de cartes sont envoyées à des inconnus à travers la France, ce qui crée une relation inédite basée sur l'échange et la sensibilité. Le but est de toucher le destinataire par le message envoyé qui, au-delà de l'originalité de la relation qu'il provoque, vise à susciter un intérêt pour le sujet abordé (le racisme, la discrimination et la fraternité), et d'amener celui ou celle qui le reçoit à répondre en donnant son avis sous la forme qui lui convient. Le simple fait que le message reçu de l'enfant ou du jeune provoque une réponse est en soi un élément positif...

En 2002, le support utilisé était le Haïku, petite forme de poésie japonaise, adaptée aux plus jeunes. En 2003-2004, la forme choisie était le dessin humoristique et la citation littéraire. Pour 2005, c'est la photographie ayant pour thème l'Europe qui a été retenue. En 2006, c'est la diversité des visuels qui a été choisie pour illustrer toutes les formes de discriminations.

Cette opération permet :

- aux enseignants et animateurs, d'aborder avec les jeunes la question du racisme de manière active.
- aux jeunes, de sentir qu'ils peuvent s'engager et que leur expression peut être entendue.
- au public qui reçoit les cartes ou qui en entend parler, de percevoir le rôle de l'école dans la transmission des valeurs de fraternité

Mode d'emploi :

Les cartes postales sont distribuées gratuitement aux enseignants et animateurs d'associations par les fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement pour être utilisées comme supports d'animation avec les enfants et les jeunes.

L'affranchissement est à la charge de l'expéditeur.

Chaque jeune écrit sa carte et l'adresse à une personne tirée au sort dans l'annuaire de son département.

Toutes les cartes sont expédiées le Mardi 21 mars 2006, journée mondiale de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et l'intolérance.

Le destinataire est invité à répondre en détachant une partie de la carte et en la renvoyant à la Ligue de l'Enseignement du département qui la fera suivre au jeune concerné.

Les plus beaux textes de cette correspondance sont mis en valeur au niveau départemental par des expositions, éditions papier ou électronique, etc.

Le don d'une image ou d'un texte poétique pour un instant de surprise, d'émotion et peut-être de réflexion, tel est le sens de cette campagne qui fait le pari que l'expression artistique et est aussi un moyen d'agir sur le monde

P r é c a u t i o n s d ' u s a g e

La présence d'un volet réponse détachable à l'intérieur de la carte ne doit pas laisser imaginer, pour autant, des retours en masse.

L'expérience passée montre que les taux de réponses se situent dans une moyenne de 6 à 12% des envois : c'est à dire que sur une classe de trente, la moyenne des retours va rarement au-delà de deux ou trois.

C'est peu pour l'attente des jeunes, et dans le même temps, c'est un très bon résultat pour un envoi comme le nôtre, dit « mailing à l'aveugle », où les retours sont très souvent placés en dessous de 1% .

Il est donc très important de bien préparer les jeunes et de ne pas leur laisser s'imaginer des choses extraordinaires avec les retours, ce qui pourrait avoir des effets contre productifs par rapport à l'objectif de l'opération.

1. *Commencer par expliquer que cela ne va pas forcément de soi pour quiconque ayant reçu une carte de prendre un stylo, d'écrire quelque chose, d'aller ensuite se procurer un timbre avant enfin de faire un détour pour déposer la carte dans une boîte aux lettres.*

2. *Insister ensuite sur la dynamique de l'opération qui est celle du don généreux et du jeu :*
 - ⇒ *Le don qui est celui d'une belle poésie au dos d'une image, pour un instant de surprise, d'émotion et peut-être de réflexion, offerte à une personne inconnue.*

 - ⇒ *Le jeu qui est celui du courrier expédié au hasard avec peut-être, mais peut-être seulement, la bonne surprise d'une réponse en retour.*

3. *Faire comprendre, enfin, que la réussite de l'opération ne sera pas mesurée par le nombre de retours obtenus, mais par le nombre et la qualité des cartes qui auront effectivement atteint un destinataire ; et surtout par la participation à une action collective.*

Propositions de parcours pédagogiques

Exemple de cycles en cinq séances

- 1ère séance *Recueil des représentations autour du mot « Racisme »*
- Recherche individuelle
 - Mise en commun
 - Etablissement d'une liste :
 - ° de définitions
 - ° d'hypothèses
 - ° de questions
- Recherche thématique : qu'est-ce que le Racisme ?*
- en BCD, CDI, bibliothèque municipale, Internet
 - Apport de documents écrits
- Confrontation des documents avec les définitions, questions et hypothèses de la première séance, suivi de débat*
- Une autre entrée possible sur le thème :*
- un spectacle
 - une exposition
 - un film
 - une nouvelle
 - Réactions à chaud
- 2ème séance Comment agir contre le racisme ?
- Présentation de l'action « Et si on s'la jouait fraternel ?! »
 - Lecture et analyse des photographies proposées.
- 3ème séance exemple d'atelier d'écriture :
voir les fiches d'écriture dans ce dossier
- 4ème séance Recherche des destinataires, rédaction des adresses et *mise en écriture sur les cartes postales*, suivis de la validation des responsables des groupes et des enseignants
- 5ème séance Participation au temps fort du 21 mars. N'oubliez pas de conserver les productions des enfants

Pistes pour les ateliers d'écriture

Il y a mille et une façons d'accompagner des enfants et des jeunes dans un atelier d'écriture. Rapprochez-vous de votre fédération départementale de la Ligue de l'enseignement, qui est susceptible de vous conseiller ou d'organiser des formations dans le cadre de l'opération « *Et si on s'la jouait fraternel ? !* ».

Vous trouverez aussi des repères dans la *Charte pour un atelier d'écriture* issue du travail d'un groupe national de la Ligue sur cette question.

Un cadre défini

Dans l'opération « *Et si on s'la jouait fraternel ? !* », l'atelier d'écriture a d'emblée un cadre qui aide à sa définition :

- l'écriture à un contexte : celui de l'opération, qui doit faire l'objet d'échanges sur le fond de la question avant l'entrée en écriture
- l'écriture a une caractéristique : elle est « accrochée » à une photographie, qui est déclencheur a priori, et qui accompagne le texte qu'elle a contribué à faire naître. Des outils de lecture d'image et de ces images en particulier vous sont proposés dans ce dossier.
- l'écriture est adressée : un lecteur imaginaire lira le texte, ce qui est une des conditions majeures du déclenchement d'une écriture.

Une forme à choisir

Des formes d'écriture courte sont à privilégier. L'expérience des années précédentes permet de conseiller le Haïku, ou le poème en écho, sur lesquels vous trouverez ci-après des conseils.

Quelques repères déontologiques

Une part de choix doit être réservée au jeune écrivain, sans laquelle tout investissement personnel est impossible : choix de la photo, choix de la forme, ...

Il s'agit d'une écriture d'invention, décalée du scolaire, et échappant à toute évaluation.

Un écrit est toujours amendable : on écrit rarement d'un seul jet.

La lecture des textes, intermédiaires ou achevés, permet à l'écriture personnelle d'être entendue par un collectif et d'évoluer.

Lors des commentaires, les personnes doivent être résolument protégées.

Fiches pédagogiques

Pour faciliter une meilleure appropriation de cette opération et une bonne entrée en matière dans les ateliers d'écriture, des fiches pédagogiques et pratiques ont été conçues comme des outils d'accompagnement. Elles ne sont pas des recettes ou des modes d'emploi à suivre tels quels, mais bien des pistes ou des indications générales.

Fiche Haïku

Le Haïku est une forme japonaise de poésie, un écrit qui nous livre l'énergie d'une émotion à travers un événement réellement vécu par l'auteur.

Sur le fond :

Pour écrire un Haïku, il faut déjà chercher dans nos souvenirs ce moment où nous avons éprouvé une émotion bien réelle. Pour l'action civique qui nous concerne, elle doit en plus être en lien, de près ou de loin avec le thème du Racisme et des discriminations.

Une fois cet événement, cette émotion, identifiés, vient le temps de l'écriture : le Haïku ne s'obtient pas au premier jet, il s'écrit, se réécrit, s'épure et se charge en émotion. Celles-ci peuvent être de natures diverses (tristesse, joie, colère, injustice), le plus souvent, le Haïku témoigne simplement d'un regard porté sur le monde sans à priori, sans excès.

Pour vous aider dans ce véritable chantier d'écriture, voici quelques conseils sur la forme que revêt en général le Haïku.

Sur la forme :

Pour les puristes le Haïku :

- comporte, 17 syllabes réparties en 3 vers courts de 5, 7 et 5 syllabes (respecter ce rythme « court, long, court » en s'accordant la liberté du nombre de syllabes),
- évite les rimes,
- débute souvent par un « grand angle » termine par un « zoom », la clef du Haïku est souvent dans le dernier vers avec une véritable montée en puissance de l'émotion.
- comporte toujours un mot (le « kigo ») permettant de situer dans le temps l'instant émotionnel vécu.

Ex : **Quand elle fond**
 La glace avec l'eau
 Se raccommode (Teitoku) (glace à hiver)

- repose sur les cinq sens
- a un style très simple et limpide : pas d'explications, pas ou peu d'articles, d'adverbes
- est écrit au présent
- commence, pour ses trois vers, par une majuscule
- évite la ponctuation.

C'est un texte poétique où l'on joue avec les mots, les doubles sens, les expressions de notre langue. « Le Haïku doit unir le bonheur de la parole à la justesse de l'émotion » (J.H. Malineau).

Si petit soit-il le haïku ne peut se résumer aux éléments que nous vous livrons ici, accordez-vous des libertés et même si, une fois, remanié, épuré, votre haïku vous semble encore loin du cœur, de l'esprit et de la culture du poète japonais, vous pouvez toujours être satisfaits d'avoir essayé de vous en approcher...

Exemples de Haïku écrits par des enfants, en 2005

Ne laissez pas les personnes âgées seules
Elles ont besoin de nous
Changer pour arrêter l'indifférence ;
Aurélië, 6è , département de l'Aisne (02)

L'amitié protège du danger
Deux filles s'aident
Pour ne pas tomber
Orlane, CP - école de Villefranche-du-Périgord (département de Dordogne 24)

Vivre dans le même monde
Pas un calvaire
Pas la misère
Gwendoline, 4è - Collège de Chateaubriand - Combours (département d'Ille-et-Vilaine 35)

Vous voyez cette personne juive
Près des camps de concentration
Elle pense à sa famille morte ici
Alors partagez sa peine
Elle n'est peut-être pas française
Mais elle a deux yeux, un nez, une bouche, des mains
Mais surtout un cœur.
Andréia, Collège Anne de Bretagne - Rennes (extrait de haïkus) (département d'Ille-et-Vilaine 35)

Disons-nous bonjour
Je suis métisse aux cheveux noirs
Et refuse la bagarre.
Samia, CE2-CM1 - Ecole La Volga - Rennes (département d'Ille-et-Vilaine 35)

Les hommes sont comme des pétales de fleurs,
Ils ne sont pas tous de la même couleur.
Mais ils ont tous le même cœur comme la fleur.
Philippine, Ecole primaire - L'Aunois de Laigneville (département de l'Oise 60)

Dans la rue j'entends
Des gens traiter les indiens
Des mots qui me blessent !
J'entends ma famille
Insulter mes amis car ils sont différents
Et la colère m'envahit.
Sandrine, 5è - collège Victor Hugo - Noisy-le-Grand (département de Seine-St-Denis 93)

Pourquoi ces épouvantails
sont-ils là ?
C'est la question
que je me pose.
Est-ce qu'ils représentent des gens morts à la guerre ou est-ce quelqu'un qui est seul et qui
cherche de la compagnie. Est-ce normal qu'on s'invente une famille ?
Maxime, département de la Charente (16)

J'ai 5 ans et je trouve que les gens ne sont pas assez gentils dans le monde
Thomas - grande section maternelle - INGUINIEL (56)

Fiches pédagogiques

Fiche poème en écho

Par Yves Béal, poète, formateur et animateur d'ateliers d'écriture

Un poème en écho, c'est un poème qui entre en dialogue avec ce qui l'a initié... On doit donc y retrouver des éléments issus du « support » initial que celui-ci soit un tableau, une photo, une formule, un texte, un autre poème... ces éléments en écho amènent le lecteur à comprendre le « support » de départ d'une autre manière, à le voir différemment, et ainsi à accroître la richesse des significations et des images suggérées.

- Et si on s'la jouait fraternel ?! Tu vas aller à la rencontre du regard qu'un photographe a posé sur un « bout de monde »... mais avant, quand tu penses à ta rencontre avec un « bout de monde », quel est le mot qui te vient tout de suite en tête... [.....] (**différence**) et celui qui vient juste après... [.....] (**main**). Ces deux mots contiennent chacun un « bout de monde » étrange. Pour le découvrir, mélange les lettres, les syllabes, les sonorités, trouve 4 ou 5 mots cachés à l'intérieur de chacun d'eux et choisis les deux qui sont les plus étranges, ceux auxquels tu ne t'attendais pas du tout : [.....] (**frère**) [.....] (**ennemi**).

- Ensuite, tire au sort une des 8 photos « bout de monde » (ou choisis-la).

Regarde-la... puis retourne-la. Un mot te reste en mémoire [.....] (**épouvantail**) et un autre arrive en écho [.....] (**oiseau**). Dans ce mot, se cache encore un mot étrange comme un écho décalé [.....] (**oser**)

Regarde à nouveau la photo... retourne-la. Ecris un mot qui nomme quelque chose que tu n'avais pas encore vu [.....] (**bataille**) et ce mot entraîne un autre [.....] (**enfant**). Dans ce dernier mot, se cache un autre mot si étrange qu'on peut lui trouver deux façons différentes de l'écrire [.....] (**fête**) [.....] (**faïte**) sans changer la sonorité.

Regarde à nouveau la photo... retourne-la. Ecris un mot qui nomme quelque chose que tu n'avais pas encore vu [.....] (**bataille**) et ce mot entraîne un autre [.....] (**enfant**). Dans ce dernier mot, se cache un autre mot si étrange qu'on peut lui trouver deux façons différentes de l'écrire [.....] (**fête**) [.....] (**faïte**) sans changer la sonorité.

Conseil 1

Les éléments qui produisent l'écho, pour faire simple, seront de 3 registres qui se combinent :

- **les échos de sens** : pour les obtenir, on travaillera les associations d'idées à partir des éléments signifiants du « support », cette année une photo, une affiche, un dessin...
- **les échos – matière** : pour les obtenir, on travaillera sur la matière sonore et visuelle de quelques mots fort dans la présence sera renforcée par ces mots en écho ;
- **les échos – structure** : pour les obtenir, on choisira une structuration du texte favorisant l'écho déforme petit à petit, par exemple aussi, on pourra jouer avec la répartition, mais aussi la rengaine, le refrain, la ritournelle... par exemple encore, on pourra récupérer un couple de mots homophones – mer/mère, mare/marre, faire/fer, père/perd, terre/taire, mur/mûre,... et se donner la règle de débiter le texte par l'un et terminer par l'autre...).

Conseil 2.

Avant de commencer l'écriture, penser à s'imprégner de poésie, penser à organiser un débat sur le thème. Expositions, livres ou films supports sont disponibles à la Ligue de l'enseignement de votre département. On peut aussi puiser des poèmes dans... « La Cour couleurs »

Conseil 4.

La langue fonctionne sur 2 pôles :

- le pôle idéal (associations d'idées, ce qui vient à l'esprit)
- le pôle matériel : on fabrique d'autres mots en utilisant la matière d'un mot initial, c'est à dire ses lettres, ses syllabes, ses sonorités. Les mots trouvés de cette manière permettent de sortir du champ sémantique de départ et de densifier le texte grâce aux rimes internes (allitérations, assonances). La combinaison des deux pôles facilite l'émergence de métaphores

Conseil 5.

Les enfants doivent rajouter tous les « petits mots » (déterminants, prépositions, connecteurs...) mais éviter d'ajouter trop de mots significatifs (noms, adjectifs, verbes) nouveaux. Ecrire, c'est un travail de « tissage » et pour le thème qui nous occupe de « métissage ».

Conseil 6.

Même si le texte 1 a déjà été travaillé à partir des mots qui se font écho, il est essentiel que les enfants soient amenés à porter un regard neuf sur ce qu'ils ont écrit en 1^{er} jet. La contrainte de la formulette à modifier oblige à « étranger » son regard. Il est important que l'enseignant soit présent aux côtés de l'enfant afin de l'aider à repérer la formulette, puis à la faire varier (en utilisant le dictionnaire des synonymes par exemple).

Conseil 7.

Les modifications peuvent être faites

- en faisant varier lettre à lettre : parmi → partis → pardi → perdus → mordus...
- en faisant varier une partie plus importante : parmi ces → parsemés ; ces marcheurs immobiles → ces charmeurs immobiles, ces charmeries mobiles ; ces marches heures immobiles...

en utilisant un dictionnaire des synonymes : marcheurs immobiles → passants

Conseil 8.

C'est lors de la réécriture que l'on peut rappeler que le texte a un destinataire. On peut chercher avec les enfants une façon originale de solliciter une réponse. Nous suggérons : soit l'enfant termine son poème par une question, soit il enlève volontairement un bout de son texte le laissant ainsi en suspension...

A la fête des épouvantails, ils ne sont pas invités, les oiseaux
Cherchez la main, cherchez la bouche
Ce qui te servait d'œil est déjà dans le bec
Au champ des morts, ils ne sont pas invités, les vivants
Oserai-je voir l'enfant, le frère, l'ami
Ou l'ennemi parmi ces marcheurs immobiles
Au faite des arbres, ils regardent, les oiseaux
Ils se préparent, ils affûtent leur chant

A la bataille du silence et du vent.

- *Même après tout ce travail, un écrivain ne peut se satisfaire de ce premier jet. Il lui faut au moins une réécriture. Je te propose, écrivain en herbe, de relire ton texte à la recherche d'une formulette, d'un bout de phrase que tu aimerais placer à côté de ta photo : une expression qui fait écho à ce « bout de monde » (parmi ces marcheurs immobiles).*

Cette expression, tu vas la travailler d'abord en cherchant des modifications légères (transformer une ou deux lettres d'un mot), puis en cherchant des mots de sens voisins, enfin en cherchant les mots cachés dans la matière sonore et visuelle.

Parmi ces marcheurs immobiles
Parmi ces passants pétrifiés
Parmi ces soldats épouvantés
Parmi ces humains fossiles

- Quand tu as obtenu au moins 3 expressions voisines, réécris le poème en organisant les échos...

A la fête des épouvantails, ils ne sont pas invités, les oiseaux
Parmi ces marcheurs immobiles
Cherchez la main, cherchez la bouche
Ce qui leur servait d'œil est déjà dans le bec

Au champ des morts, ils ne sont pas invités, les vivants
Parmi ces passants pétrifiés
Oserai-je voir l'enfant, le frère, l'ami ou l'ennemi
Au faite des arbres, ils regardent l'état du monde, les oiseaux
Parmi ces soldats épouvantés
Ils se préparent, ils affûtent leur chant
A la bataille du silence et du vent.

A la parade des esprits, ils se regardent dans le miroir, les vivants
Parmi ces humains fossiles
Oserai-je voir l'avenir surgir du ciel, de l'herbe, du cimetière des oiseaux...

Version à envoyer...A la fête des épouvantails, ils ne sont pas invités, les oiseaux

Parmi ces marcheurs immobiles
Cherchez la main, cherchez la bouche
Ce qui leur servait d'œil est déjà dans le bec

Au champ des morts, ils ne sont pas invités, les vivants
Parmi ces passants pétrifiés
Oserai-je voir l'enfant, le frère, l'ami ou l'ennemi

Au faite des arbres, ils regardent l'état du monde, les oiseaux
Parmi ces soldats épouvantés
Ils se préparent, ils affûtent leur chant
A la bataille du silence et du vent.

A la parade des esprits, ils se regardent dans le miroir, les vivants
Parmi ces humains fossiles
Oserai-je voir l'avenir surgir du ciel, de l'herbe, du cimetière des oiseaux...

Fiche 1 : Photographie de Frédéric Vielcanet

Frédéric Vielcanet vit à Paris et pratique la photographie en professionnel depuis une vingtaine d'années. Il est ce qu'on appelle un photo journaliste. Il travaille pour les journaux en illustrant des articles « mon métier me permet d'avoir accès à des endroits interdits aux autres et je découvre ainsi des tas de choses passionnantes (Une fois j'ai même escaladé la Tour Eiffel au bout d'une corde !). J'aime faire la connaissance de personnes inconnues pour faire leur portrait et discuter avec elles. Ce ne sont pas nécessairement des gens célèbres, toutes ces rencontres sont enrichissantes pour moi.

De temps en temps je pars en voyage à l'étranger pour le travail ou pour le plaisir, j'aime beaucoup voyager surtout en Asie. J'ai eu ainsi l'occasion de séjourner au Vietnam, au Cambodge, au Laos, en Thaïlande, en Birmanie, en Indonésie, en Chine, au Japon ... C'est une grande chance de pouvoir voyager. Cela permet de découvrir d'autres modes de vie et ainsi d'accepter les différences. Quand on est loin de son pays, on devient un étranger à son tour pour les autres. La photo qui vous est présentée a été réalisée au Laos, un des pays les plus pauvres du monde. Sa capitale est Vientiane , mais j'ai pris cette photo plus au sud, dans la région de Luang-Prabang. J'ai rencontré cette petite fille dans un village de pêcheurs où je m'étais abrité à cause de la pluie (c'était la mousson). Son regard a attiré mon attention. Je l'ai trouvée un peu triste et mélancolique. Après sa mère m'a offert du thé et m'a présenté sa famille. Nous avons échangé un sourire et puis je suis parti. Plus tard en regardant son portrait, j'ai réalisé que je ne connaissais pas son nom ... »

Frédéric VIELCANET
112 Bd de Rochechouart
75018 PARIS
fredo.laphoto@wanadoo.fr

Fiche 2 : Publicité de Y'à bon Banania. Un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre.

L'ami Y'a bon est la mascotte de la marque de chocolat en poudre Banania. C'est un homme noir aux traits grossiers et à l'allure joyeuse qui représente un tirailleur Sénégalais, dégustant du Banania et disant "Y'a bon" (retraçant une caricature des Africains parlant un français biscornu). Issu d'une génération colonialiste, "l'ami Y'a bon" finira par être considéré comme un symbole raciste, et perdra plusieurs de ses traits jusqu'à sa quasi disparition totale.

Histoire de l'Ami Y'a bon

En 1912 après un séjour au Nicaragua, le journaliste Pierre Lardet découvre un breuvage délicieux composé de farine de banane, céréales pilées, cacao et sucre. De retour à Paris il se lance dans la fabrication industrielle. En 1914 il dépose plusieurs noms pour son produit : Bacao, Bana-Cacao, Bananette, Bananose, Banarica et enfin Banania et le dessin de l'"Antillaise" destinée à orner les boîtes de Banania.

Banania, d'après de Andreis – 1915-1917

Le tirailleur Sénégalais apparaît dans la publicité dès le début de la guerre. Pierre Lardet profite de la grande popularité des troupes coloniales pour lancer massivement son produit. Il va même distribuer lui-même son produit "pour nos soldats la nourriture abondante qui se conserve sous le moindre volume possible". Dans cette première affiche on trouve les trois couleurs qui resteront emblématiques de la marque jusqu'à aujourd'hui. Le fond jaune qui rappelle la banane, le rouge et le bleu l'uniforme des tirailleurs. L'invention du slogan "Y'a bon" s'inspire du langage de ces soldats. Peu à peu le personnage et le slogan seront associés sous l'expression "l'ami y'a bon".

Banania, d'après Georges Elisabeth - 1936

Le personnage va évoluer, il ne restera que la tête et la main tenant la cuillère. Cette version va durer jusqu'au milieu des années 1950.

Banania, Anonyme - 1951

Annonce presse-magazine.

Banania, Hervé Morvan - 1957

Tentative pour renouveler "l'ami y'a bon".

Banania, Hervé Morvan - 1959

Retour au personnage dans l'attitude traditionnelle et au code couleur de la marque. Stylisation.

Banania, Anonyme - 1966

Annonce presse-magazine.

Banania, Seki (Sekigushi) - 1977

Du personnage il ne reste que le sourire et le regard. Le slogan disparaît

90 ans plus tard, les "tirailleurs" sont encore mis en avant de façon peu positive.

Par Hervé Mbougou de l'association Collectif Dom

Troisième marque de boisson chocolatée en France derrière Nesquik et Poulain, Banania est la propriété de la société Nutrimaine. L'icône de cette marque est un personnage noir. L'association Collectif Dom juge cette image ainsi que le slogan «Y'a bon» racistes et assigne la société Nutrimaine en justice. Nutrimaine dit avoir créé ce personnage pour les enfants dans un esprit de pluriculturalisme.

Voici l'argumentaire développé par l'association du Collectif Dom :

D'où vient le slogan "y'a bon"? La légende est cruelle pour nos ancêtres : dans leur grande générosité, les créateurs de la marque auraient embauché un tirailleur blessé au front, à qui ils auraient fait goûter leur fameux breuvage, et l'infortuné se serait écrié "y'a bon" et un slogan était né. Sans commentaire.

Les éléments de leur marketing sont donc en place : une boisson revigorante, symbolisée par un être censé ne pas manquer de vigueur et force, au sourire niais et un slogan représentatif du peu d'intelligence qu'on lui prête.

Pas très flatteur pour nos ancêtres, mais d'un autre côté on est en 1915, en pleine période coloniale, même aux Etats-Unis les noirs ne peuvent pas encore voter : la situation et la représentation des noirs ne peuvent que s'améliorer.

Les années passent, le slogan simplisme reste : si la chéchia rouge et bleue demeure, le grand niais a maintenant de grosses lèvres bien rouges, des dents bien blanches, des yeux exorbités de plaisir (probablement sa joie devant le bon bol de Banania!).

La seconde guerre mondiale voit une accalmie de nouveaux changements de slogans, inspirés par l'actualité, comme « D.C.A. : Défense contre l'anémie » et « Après l'alerte, le réconfort ». L'accalmie est de courte durée, car le personnage et le slogan niais reviennent après la guerre, sur fond de décolonisation, au point de rendre furieux Léopold Sédar Senghor lui-même qui affirma vouloir "déchirer les rires Banania sur tous les murs de France".

Evolutions de la boîte au fil des années

Un enterrement sans tambour ni trompette aux débuts des années 80...

Comme beaucoup d'anachronismes, la marque Banania finit par s'éteindre au début des années 80, ce qui fait que beaucoup d'entre nous ne la connaissent pas.

Jusqu'ici pas de quoi fouetter un grionnaute.

Et pourtant... ... 2003 le phénix renaît de ses cendres!

Nous restons incrédules quand un collègue journaliste nous appelle pour nous dire "ils ont ressorti Banania!".

Nous commençons par le Monoprix des Champs Elysées où en différentes tailles Banania

est bien disponible. Fourniture identique aux Galeries Lafayette et même dans certains Monoprix de banlieue : nous sommes en 2005, mais Banania est revenu, et les ingrédients sont hélas toujours les mêmes : La chéchia rouge et bleue du tirailleur. Le dessin a été affiné mais les lèvres demeurent énormes

Même s'il est bien plus jeune, le "tirailleur" a toujours les yeux écarquillés devant l'appétissant bol!

S'agit-il d'une simple coïncidence? Une observation de l'arrière de la boîte montre que le jeune homme a la même tenue que son grand-père... mais en plus légère : normal il est censé vivre en Afrique alors que son grand-père s'est battu en France!

Même si la société Nutrial qui a racheté la marque à Unilever en 2003 affirmera probablement n'avoir rien à voir avec son historique chargée, pouvons-nous tolérer longtemps qu'en 2005, nous soyons représentés comme nos ancêtres il y a 90 ans? Pouvons-nous tolérer longtemps qu'une marque engendre des profits colossaux en s'asseyant sur notre image?

Quelques semaines après avoir montré sa mobilisation au moment de la vente des documents sur l'esclavage, et quelques mois après avoir contraint Max Gallo à revenir sur ses propos, il ne tient qu'à notre communauté de montrer qu'elle doit être elle prise au sérieux autant que les autres, il y va de l'égalité républicaine...

Article tiré du site

<http://www.grioo.com/> où vous pourrez accéder à la totalité des articles et visualiser toutes les représentations de Banania depuis 1915-1917

Fiche 3 : Affiche d'Anne Frank

L'exposition internationale itinérante « Anne Frank, une histoire d'aujourd'hui » conçue par la Fondation Anne Frank en 1999, a déjà été visitée par plus de dix millions de visiteurs dans le monde où elle circule dans quarante langues.

En partenariat avec le département international de la Maison d'Anne Frank, le CIDEM assure l'exclusivité de la présentation en France de cette grande exposition, qui est le support à un Parcours Civique « de la mémoire à l'éducation à la citoyenneté ».

Traduite en français depuis 2002, elle a déjà reçu en France plus de 50 000 visiteurs, en majorité des scolaires. Les visites sont animées par des guides...

Le CIDEM, en partenariat avec la Fondation Anne Frank, œuvre à l'adaptation en français et à la diffusion en France des outils éducatifs et pédagogiques édités par la Maison Anne Frank.

Vous pouvez vous procurer en ligne ou commander par courrier les dernières nouveautés éditées par la Maison d'Anne Frank en français:

- un DVD, « La brève vie d'Anne Frank », et
- un livre « L'histoire d'Anne Frank ».

Ces outils éducatifs d'une grande qualité peuvent être utilisés en classe ou simplement offerts en complément du livre : Le Journal d'Anne Frank.

Pour ces documents, que vous ne trouverez pas en librairie, le CIDEM est le distributeur exclusif en France

L'exposition en France :

L'exposition illustrée par l'affiche Anne Frank a été présentée par la fédération de la Ligue de l'enseignement du Gard du 2 au 28 janvier 2005.

Accéder au programme de l'agora et des animations auxquelles avaient donné lieu l'exposition

http://www.falep.org/fede/a_frank/index.php

En savoir plus sur l'exposition et les outils Anne Frank et les commander :

Civisme et Démocratie - CIDEM
16, Boulevard Jules Ferry
75011 Paris
annefrank@cidem.org
Tel : 01 43 14 39 40
Fax : 01 43 14 39 50

Le Journal d'Anne Frank

Le 12 juin 1942, Anne Frank a treize ans : c'est son anniversaire...

Anne vit à Amsterdam, en Hollande, c'est la guerre. Depuis déjà deux ans les Pays-Bas sont occupés par l'armée allemande. La famille Frank est allemande, mais comme ils sont juifs, ils sont en danger. Depuis près de dix ans, en Allemagne, le parti nazi est au pouvoir.

Le 12 juin 1942, Anne reçoit un merveilleux cadeau pour son anniversaire: un journal intime. Elle commence à y écrire le jour même : elle décide que ce journal sera son confident. Elle y rédige des lettres, comme à sa meilleure amie, une amie imaginaire. Elle lui a même trouvé un nom : «Kitty».

'Je vais pouvoir, j'espère, te confier toutes sortes de choses, comme je n'ai pu le faire à personne, et j'espère que tu me seras d'un grand soutien.' (Anne Frank - 12 juin 1942)

Deux jours plus tard, quand elle entame la rédaction de son journal, elle ne se doute pas que sa vie va brusquement basculer et qu'elle devra partir se cacher.

Pendant plus de deux ans, Anne va noter, dans ce cahier tout ce qui lui arrive, au jour le jour. Elle ne peut imaginer que, plus tard, des millions de personnes dans le monde entier liront ce Journal...

Anne Frank y raconte :

« Les lois antijuives se sont succédées sans interruption et notre liberté de mouvement fut de plus en plus restreinte. Les juifs doivent porter l'étoile jaune ; les juifs doivent rendre leurs vélos, les juifs n'ont pas le droit de prendre le tram ; les juifs n'ont pas le droit de circuler en autobus, ni même dans une voiture particulière ; les juifs ne peuvent plus faire leurs courses que de trois heures à cinq heures, les juifs ne peuvent aller que chez un coiffeur juif ; les juifs n'ont pas le droit de sortir dans la rue de huit heures du soir à six heures du matin ; les juifs n'ont pas le droit de fréquenter les théâtres, les cinémas et autres lieux de divertissement ; les juifs n'ont pas le droit d'aller à la piscine, ou de jouer au tennis, au hockey ou à d'autres sports ; les juifs n'ont pas le droit de faire de l'aviron ; les juifs ne peuvent pratiquer aucune sorte de sport en public. Les juifs n'ont plus le droit de se tenir dans un jardin chez eux ou chez des amis après huit heures du soir ; les juifs n'ont pas le droit d'entrer chez des chrétiens ; les juifs doivent fréquenter des écoles juives, et ainsi de suite, voilà comment nous vivions et il nous était interdit de faire ceci ou de faire cela. »

Des publications :

Le CIDEM, en partenariat avec la Fondation Anne Frank, œuvre à l'adaptation en français et à la diffusion en France des outils éducatifs et pédagogiques édités par la Maison Anne Frank.

Vous pouvez vous procurer en ligne ou commander par courrier les dernières nouveautés éditées par la Maison d'Anne Frank en français :

- un DVD, « La brève vie d'Anne Frank », et
- un livre « L'histoire d'Anne Frank ».

Ces outils éducatifs d'une grande qualité peuvent être utilisés en classe ou simplement offerts en complément du livre : Le Journal d'Anne Frank.

Pour ces documents, que vous ne trouverez pas en librairie, le CIDEM est le distributeur exclusif en France <http://annefrank.parcoursciviliques.org/>

Fiche 4 : A propos du Braille

Louis Braille est mort il y a 150 ans, le 6 janvier 1852, presque dans l'anonymat. Louis Braille le précurseur passe presque inaperçu en ces temps d'hommage à Victor Hugo, le grand homme mort en pleine gloire et admiré par des millions de lecteurs. Et pourtant, le système d'écriture qu'il a inventé à l'Institut Royal des jeunes Aveugles, où il a été pensionnaire à partir de 10 ans, a révolutionné la vie des aveugles du monde entier. Louis Braille est aussi le premier petit aveugle intégré dans une école ordinaire, l'école de son village de Coupvray en Seine et Marne. En effet, devenu aveugle à 5 ans, il a la chance d'être accepté par l'instituteur de son village, bien qu'à cette époque les aveugles ne puissent pas écrire. La lecture, il la découvrira dans les quelques livres de l'Institut Royal à Paris, livres constitués avec de grandes lettres en relief. Il faut toucher chaque lettre avec un doigt pour lire un mot.

C'est à la suite d'une rencontre avec Charles Barbier, qui présente une écriture faite de points et de traits en relief, que Braille va inventer le système des 6 points qui se combinent astucieusement et sont suffisamment petits pour être lus avec le doigt comme l'œil voit la lettre. C'était en 1824, mais il faudra plus de 20 ans pour que le braille soit accepté par les voyants en France. Il a tout de suite été adopté par les jeunes aveugles de l'institut et très vite dans de nombreux pays où des instituts se créent pour enseigner aux aveugles, à l'image de celui de Paris.

Aujourd'hui, le braille est universel. Il est suffisamment moderne pour s'adapter de façon géniale aux techniques du XXI^{ème} siècle.

Nous avons choisi pour lui rendre hommage, d'abord de faire parler les enfants aveugles de ce braille qui leur permet tant de choses, mais aussi d'évoquer le dessin en relief qui complète et fait rêver les doigts de nos petits écoliers, dans les livres scolaires ou dans les livres loisirs, sans oublier le braille dans les techniques de l'information et de la communication avec le cartable électronique.

Pour ce cent cinquantième, de nombreux articles lui sont aussi consacrés, mais il faut également visiter et faire visiter le musée installé dans sa maison natale de Coupvray, afin que cet inventeur génial ne soit pas oublié.

Extrait de La revue Comme les autres n°151, publiée par l'ANPEA

Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels avec ou sans handicaps associés - ANPEA

L'Association Nationale des Parents d'Enfants Aveugles ou gravement déficients visuels a été créée en mai 1964 par André Glatigny et quelques familles de la région parisienne.

Elle est représentée sur la plus grande partie du territoire par des délégués départementaux.

La quasi-totalité de ses animateurs sont des parents d'enfants handicapés visuels. Elle a été reconnue d'Utilité Publique le 19 mars 1971 et agréée le 14 mai 1985 par le Ministère de la Jeunesse et des Sports comme Association Nationale de Jeunesse et d'Éducation populaire.

Ses moyens financiers sont constitués par des cotisations, abonnements à la revue, dons, legs et subventions.

Informe les familles en répondant aux multiples questions concernant l'éducation de leur enfant, de la naissance à l'entrée dans la vie active et en éditant une revue :

Comme les autres.

Soutient les familles les mettant en contact avec d'autres parents et des centres d'éducation favorisant l'épanouissement des enfants déficients visuels.

Agit auprès des pouvoirs publics et des organismes concernés pour promouvoir :

- l'accès aux écoles comme les autres ;
- l'accès à des lieux d'éducation et de vie pour les enfants multihandicapés et ceux d'entre eux devenus adultes ;
- l'accès à la lecture, à tous les livres en braille, relief et gros caractères... pour tous les enfants aveugles ou malvoyants.

ANPEA

Siège social

Vie associative, relation avec les familles

12 bis rue de Picpus

75012 PARIS

Tél. : 01 43 42 40 40

Fax : 01 43 42 40 66

anpea@wanadoo.fr

<http://perso.wanadoo.fr/anpea/index.htm>

Fiche 5 : Contexte du dessin de Ryan Baker

11ème concours – exposition d'affiches d'étudiants – discriminations STOP
à Chaumont du 14 mai au 27 juin 2004 où fut présenté le dessin de Ryan Baker

Le concours « Etudiants, tous à Chaumont ! », a pour cadre un festival d'art graphique d'envergure internationale. Cela ne doit pas occulter le contexte donné chaque année à son sujet : la réalité du champ social et citoyen. Déjà en 2003, un souci d'« utilité publique » animait l'appel à contributions consacré aux risques et aux ambivalences des toxicomanies, permettant à plusieurs associations d'aboutir ou de préciser leurs besoins en images de communication et de sensibilisation.

Cette double dynamique évite l'écueil d'une compétition sans autre enjeu qu'une vaine démonstration de dextérité. Il faut que la question posée ait une quelconque valeur pour que la réponse puisse en posséder une à son tour, mais il ne s'agit en aucun cas de demander à des étudiants de prendre la place des professionnels ni d'en posséder avant l'heure le savoir-faire.

Sélectionner puis récompenser des créations ainsi appelées exige d'avoir en tête ces trois facteurs : une population en formation, interrogée dans le cadre d'un événement culturel sur un sujet de société.

Dans cette perspective, « Discriminations stop ! », thème choisi pour cette quinzième édition du festival a paru au jury, et aux 800 participants être un bon sujet. Discrimination « positive », communautarisme, la discrimination est une donnée au premier plan des sujets d'actualité en France et au niveau international en même temps qu'elle constitue un thème de référence pour l'affiche politique ou civique. Ainsi les images Nord/Sud de Grapus et des studios qui en sont issus se retrouvent citées par certains participants au concours. Au delà des maladresses de traitement ou de propos, qu'il faut accepter de la part d'étudiants, nous avons parfois dû constater une profonde méconnaissance des enjeux essentiels du sujet, mais aussi de l'affiche en terme d'expression et de conception.

On comprendra que la posture publicitaire n'est pas l'objet de la manifestation chaumontaise et ne s'avère guère appropriée concernant un domaine où rien n'est à vendre. Il convenait de se demander quelle affiche faire avec un tel sujet, mais que faire pour le

sujet avec une affiche. Est-ce la formulation concise de l'intitulé qui a si souvent conduit à sa reprise sous forme d'accroche avec, servi en guide de seule explication, le sous-titre « Discriminations, raciales, sexuelles, religieuses, politiques, sociales, syndicales... stop ! » ? Dans le même registre, figure le recours aux symboles : l'éternel code barre et, nouveauté de l'année, la mention légale façon paquet de cigarettes.

Si l'affiche généraliste reste possible, elle s'avère une voie moins aisée à suivre qui passe notamment par l'énumération ou la symbolique. Le problème survient notamment lorsqu'il faut désigner la ségrégation sans stigmatiser d'avantage les discriminés. Le doigt tendu, représenté sous forme pictographique, fut une piste largement empruntée. Allégorie immédiate et remède radical à cette mise à l'index, une amputation parfois trop nette de l'appendice... Rapidement le consensus s'est établi pour que fussent exclus les batteries de vilains petits canards et les troupeaux de moutons noirs, simples métaphores qui oublièrent, une fois de plus, d'entamer le dialogue sur le sujet, de s'y engager.

Une voie intéressante concerne la recherche d'un dénominateur commun via le retour à l'élément premier : chromosome ou squelette. Géopolitique (clivage Nord Sud,...), racisme, homophobie, handicaps moteurs, sensoriels et mentaux, discrimination à l'embauche... le traitement de problématiques resserrées et de cas précis permis des discours plus construits... et pertinents que la production généraliste. On retrouve ainsi des thèmes d'actualité comme le voile, le conflit Israël Palestine ou la Tchétchénie ainsi que quelques hommes politiques pris à parti. Autre stratégie intéressante, agir sous l'égide virtuelle d'une ONG comme Amnesty International commanditaire reconnu dans le domaine. Certaines créations reprenaient, pour les dénoncer, le langage de la discrimination : insultes, brimades ou blagues douteuses, mais il est vain de vouloir neutraliser la vérocité d'un tel vocabulaire et dommage de se contenter d'un mode d'expression aussi limité. Quelle éthique adopter pour combattre un tel mal ? La vision de corps déformés ou scarifiés par l'image se justifie-t-elle ? Fréquemment une intention positive fut ainsi anéantie par un résultat en complète contradiction.

Si le modèle de l'affiche tract fonctionne ici très bien et tire parti d'une rhétorique binaire, aucune construction fonctionnelle ne fut présentée. Marque d'une large variété de tons possibles, la couleur, indice de diversité positive, répond présent sous forme de jouets et de bonbons acidulés. Autre constat positif, le recours à l'outil informatique est loin d'être aussi systématique qu'il n'y paraissait et la main demeure un outil d'actualité.

Pour plus de 800 affiches reçues, 229 ont été retenues et une cinquantaine firent l'unanimité et nous semblent indiscutables. Nous avons tenté de construire une sélection représentative de l'ensemble des envois en choisissant les exemples les plus aboutis plastiquement des typologies récurrentes, en faisant figurer les différents thèmes abordés... Le choix fut fait de maintenir la qualité des créations exposées en restreignant le nombre, meilleur moyen selon le jury que de l'ensemble émerge un propos cohérent et audible sur la discrimination, mais également le discours sur les arts graphiques d'une génération en émergence.

José Albergaria, Maria Arnold, Cyril Cohen, Valérie Debure, Etienne Hervy

Festival International de l'Affiche et des Arts Graphiques de Chaumont

Organisation - Serenella Valériani et Lucie Vincent

Tel: + 33 (0) 3 25 03 86 80 / Fax: + 33 (0) 3 25 03 86 98

Email: artsgraphiques.affiches@wanadoo.fr

Communication - Etienne Bernard et Lucie Garnier

Tel: + 33 (0) 1 40 03 94 70 / Fax: + 33 (0) 1 42 06 66 06

Email: lucie.e3c@wanadoo.fr

<http://www.ville-chaumont.fr/festival-affiches/index.html>

Fiche 6 : Dépêche du journal le Monde du 5 Août 2005, suite...

DISCRIMINATION : la gérante d'une agence immobilière toulousaine a été condamnée, mercredi 3 août, à huit mois de prison avec sursis pour ne pas avoir soumis des offres de logements, pendant des années, à des candidats étrangers ou d'origine étrangère. SOS Racisme avait déposé plainte contre l'agence Sud-Location après le témoignage d'une ancienne salariée qui dénonçait des pratiques discriminatoires à l'encontre de certaines populations, principalement originaire du Maghreb et d'Afrique noire. – (AFP)

Logement, ces portes qui ne s'ouvrent pas

Le constat est irréfutable : sur 5.000 signalements de discriminations raciales faits au 114 (le numéro vert mis en place depuis mai 2000 pour dénoncer les discriminations), 12% des appels concerneraient l'habitat. Les responsables des actes dénoncés sont aussi bien des propriétaires privés que des bailleurs sociaux, des agents de services municipaux ou des élus locaux.

Dans son troisième rapport, le Groupe d'étude et de lutte contre les discriminations (GELD) s'est penché sur ces « discriminations raciales et ethniques dans l'accès au logement social ». De fait, sur 855.000 ménages ayant déclaré, en 1996, avoir fait une demande de logement HLM, 200.000 étaient d'origine étrangère. Là encore, les chiffres parlent d'eux-mêmes : parmi ces demandeurs, 19% des immigrés ont attendu au moins trois ans, contre seulement 8% pour l'ensemble, à taille de famille égale. Inversement, si 75% des demandeurs ont obtenu un logement dans les six mois, ce taux n'est plus que de 58% chez les immigrés.

Il est difficile de conclure à une volonté délibérée de ségrégation à l'encontre des immigrés. Selon le GELD, le responsable de ces discriminations multiples dans l'accès au logement semble être le principe devenu quasi sacro-saint de mixité sociale... Qu'il s'agisse des élus locaux ou des bailleurs eux-mêmes, il est invoqué de plus en plus souvent pour justifier des refus. Ainsi, les élus n'hésitent pas à citer des quotas ou des seuils pour éviter de recevoir davantage de population étrangère. D'autres élus refusent également ces populations au prétexte que leur arrivée ferait fuir les Français « de souche ».

De leur côté, les bailleurs sociaux voient souvent dans les populations d'origine étrangère des catégories à risques, « synonymes de dévalorisation du parc immobilier » et entraînant « la fuite des bons candidats ». Dès lors, selon le GELD, beaucoup d'organismes entretiennent volontairement l'opacité du système : manque de rigueur dans la gestion interne du fichier, information parcimonieuse sur les logements vacants, raccourcissement des délais dont disposent préfets et mairies pour proposer leur candidatures ou lenteur administrative. Autant d'obstacles dans l'accès au logement pour les populations étrangères ou issues de l'immigration.

Réf : discriminations raciales, pour en finir par Jean-Michel Blier et Solen de Royer, Guide France Info - éd. Jacob Duvernet 2001

A n n e x e s

Réussir l'expédition des cartes le 21 mars 2006

- 1. Annuaire de l'année :** veiller à utiliser un annuaire récent pour la sélection des destinataires. Cela limitera le nombre des retours NPAI (non parvenu à l'adresse indiquée) qui peut être considérable et très décevant pour les élèves.

2. **Vérification** : pour chaque carte
 - de la signature de l'enfant dans le volet inférieur de la carte : elle comporte le prénom - et seulement son prénom ! (protection des mineurs) , la classe et le nom de l'établissement. Indispensable pour l'acheminement des retours.
 - de l'orthographe et de la correction des textes (on a déjà eu des surprises!...)
3. **Pliage** : merci de bien écraser les plis de la carte avec un objet dur pour lui éviter de bailler ou de s'ouvrir dans les machines de la Poste.
4. **Scotcher**, si nécessaire, les bords de la carte, sans oublier d'affranchir! le tarif lent à 0.45 □ est suffisant.
5. **La Poste** : prenez contact avec le receveur de votre bureau de Poste, peut-être sera-t-il d'accord pour exposer des travaux d'élèves ou pour accueillir votre classe et donner un peu de solennité à l'expédition.
 Beaucoup de choses sont possibles : lectures de poèmes, mise en scène théâtrale, participation des élèves à l'apposition du tampon, musique, etc...
6. **Presse** : L'objectif est d'occuper largement les colonnes de la presse locale journaux pendant quelques jours pour ;
 - préparer le terrain par rapport aux gens qui vont recevoir une carte,
 - amplifier l'impact de notre action au moment où elle devient publique,
 - faire parler de l'éducation contre le racisme,
 Faites passer un communiqué au correspondant du journal local dès le jeudi 17 mars, afin d'annoncer l'expédition du 22 mars... Avec un peu de chance, il se déplacera pour l'expédition.
 Dans le cas contraire, surtout ne pas se décourager: transmette un compte rendu succinct, avec une citation de texte d'enfant et une photo. L'expérience montre que c'est très souvent publié.
7. **Date d'expédition : c'est le 21 mars** (et pas un jour avant ou deux semaines plus tard.). Comme pour une manifestation, y participer n'a de sens que si l'on y est, le bon jour, à la bonne heure.
8. **Florilège** : Merci de communiquer à la Fédération départementale :
 - un échantillon des meilleurs textes : merci de pratiquer une sélection - 2 ou 3 par classes suffisent,
 - le ou les articles parus dans la presse locale,
 - le nombre effectif de cartes expédiées (pour les statistiques et mesure de l'impact départemental).

Fiche lecture de l'affiche bilan 2003 de « Et si on s'la jouait fraternel ? pour que cesse le racisme ! » réalisée par Bruce Clarke

Objectifs :

- *Faire s'exprimer les ressentis face à la stimulation visuelle de l'affiche (perception/ 1^{ère} connotation)*
- *Conduire une description complète de l'affiche (description)*

- Mettre en relation les ressentis et les codes utilisés (interprétation/2^{ème} niveau de connotation)
- Confronter les différentes interprétations (constat de la polysémie)

Démarche générale

- Une seule affiche est suffisante. Elle est accrochée au tableau de façon à pouvoir par moment être occultée.
- L'enseignant procède par consignes successives.
- Les consignes sont suivies individuellement par les élèves qui notent leurs observations avant les différentes étapes de mise en commun et de débat.

Etapes possibles de la séance

1. Exprimer le ressenti

1.1 Montrer l'affiche 30 secondes au groupe, sans consigne particulière sinon celle d'être attentif

1.2 Demander aux enfants de noter par écrit :

« Une chose qu'ils ont retenu de l'affiche »

« L'impression qu'elle dégage ou le ressenti qu'ils en ont eu en la découvrant »

Cette étape est importante; elle permettra, dans la phase suivante, d'éviter l'effet de mimétisme avec ce qu'un autre aura dit précédemment.

1.3 Communication au groupe - mise en commun.

Au tableau, classer les réponses dans deux colonnes ("Le ressenti" et "Description"). Accepter toutes les réponses, sans commentaires ; ne pas engager le débat dans cette première étape.

2. Décrire l'affiche

2.1 Vérifier si les éléments décrivant l'affiche (ceux que les jeunes avaient notés) sont tous bien présents. Apporter les corrections dans le tableau si nécessaire, en supprimant de cette liste ce qui ne figure pas sur l'affiche.

2.2 Compléter la colonne "Description" en ajoutant des éléments qui n'avaient pas été notés.

On pourra distinguer par des codes de couleurs :

- Les éléments visuels non scripturaux (*les visages, un sourire, des taches de couleurs, logo...*)

- Eléments scripturaux (*noter ce qu'on peut lire de loin, des textes qu'on ne distingue pas de loin : les situer*)

- Les couleurs, les contrastes (*couleurs chaudes ou froides; aplats, couleurs estompées...*)

- Les lignes et masses, la "matière" (effets de papier déchiré, visages réalisés en peinture, utilisation d'une partie de photo...)

- L'organisation de la page, différence haut bas (les visages dans la partie supérieure, direction des regards, texte le plus lisible au tiers inférieur de l'affiche...)

2.3 Voir de loin / S'approcher

(La particularité de cette affiche est son double niveau de lecture : de loin et de près)

Demander aux jeunes si tous les éléments peuvent être décrits par une observation à distance. Noter dans la colonne "Description" les éléments qui nécessitent de se rapprocher de l'affiche (*une partie des éléments scripturaux écrits en plus petits caractères*)

Nota : L'analyse du contenu de ces éléments est proposée dans une autre fiche du dossier

3. L'interprétation

3.1 Faire justifier par chacun la signification avancée en citant un (ou des) élément(s) repérable(s) sur l'affiche.

Mettre en relation, terme à terme, dans le tableau, les éléments de la colonne "ressenti" et ceux de la colonne "description". (*"J'ai ressenti ceci à cause de tel élément particulier"*)

C'est le moment du débat dans le groupe, de la confrontation collective des diverses "réceptions" de l'affiche.

3.2 Constater éventuellement la polysémie qui a pu apparaître lors de la première observation de l'affiche.

Mettre en évidence que si nous n'avons pas tous donné une interprétation identique c'est que nous avons privilégié, dans notre mémoire immédiate de l'affiche, un élément plutôt qu'un autre.

Constater aussi, si c'est le cas, qu'un élément est tellement fort qu'il entraîne une interprétation unanime (*par exemple ici l'antiracisme*). C'est souvent l'effet que les publicitaires recherchent.

Charte pour un atelier d'écriture

La Ligue de l'Enseignement promeut une éducation artistique fondée sur des pratiques artistiques et culturelles au service de l'émancipation de la personne tout au long de sa vie. Les pratiques de lecture et d'écriture reposent sur un enjeu majeur : l'accès aux signes qui régissent la société.

La pratique des ateliers d'écriture garantit une rencontre entre des amateurs et des professionnels, sur le principe d'un aller-retour entre l'individu et le groupe, la part d'intime de chacun et le caractère universel d'une démarche culturelle.

Un atelier d'écriture propose d'expérimenter :

- l'accès à un espace imaginaire par un acte qui met en jeu l'émotion et la capacité d'invention des écrivains
- la rencontre de la littérature à travers des œuvres et des écrivains
- un processus de création avec ce qu'il comporte de prise de risque et de plaisir
- un rapport à la littérature par le plaisir de lire et d'écrire

Un projet culturel

L'ensemble d'un projet s'articule entre :

- le temps des pratiques culturelles (connaissance des œuvres, fréquentation des lieux et des métiers du livre, tout acteur de l'édifice culturel autour du livre) qui encadrent et soutiennent
- le temps de pratique artistique de l'atelier d'écriture proprement dit.

Un projet d'atelier d'écriture est l'affaire de tous les acteurs de la chaîne du livre sur un territoire : les auteurs (écrivains, illustrateurs, ...), les artisans du livre, les éditeurs, les libraires, les médiateurs du livre (bibliothécaires, enseignants, éducateurs, animateurs, ...). L'un d'entre eux, porteur du projet, en est le maître d'œuvre.

L'enseignant, l'animateur ou le bibliothécaire est garant du processus éducatif et culturel : c'est le maître d'ouvrage.

L'auteur est garant de l'expérience du processus de création : il est le maître d'atelier durant tout ou partie du projet.

Ces partenaires s'accordent sur :

- une articulation entre le temps des pratiques culturelles et celui de l'atelier proprement dit
- un projet littéraire associant un groupe d'écrivains et un auteur sur une durée qui garantit son développement

- une proposition d'écriture d'invention et une forme de production retenues comme objet de l'atelier
- une circulation, voire une socialisation, des traces du chemin parcouru

Une pratique artistique en atelier

Dans un atelier d'écriture constitué en groupe d'échanges, chaque écrivain est sollicité pour produire du texte, le partager par des lectures et le faire évoluer.

Quelque soit l'objet de l'atelier, l'écrivain est amené à mettre en œuvre sa propre liberté d'écrire.

Que l'écriture soit individuelle ou collective, le groupe fonctionne sur le principe de solidarité, par le biais d'une écriture toujours adressée et d'une lecture toujours partagée.

la mise en écriture, ou comment commencer

Il faut que soient réunies les conditions propices à cette entrée dans la fiction :

- un lieu, lieu de l'atelier, de la fabrique
- un maître d'atelier(l'écrivain, l'illustrateur, l'auteur)
- des opportunités d'écriture

Ces dernières :

- sont proposées par l'auteur (jeux d'écriture, contraintes de formes, de sens ...)
- découlent de la situation créée : scénographie de l'atelier, mise à disposition de livres, lectures ...
- sont recherchées (visite d'expo, contact avec la nature...)
- sont issues du croisement avec d'autres champs artistiques (photos, objets, tableaux, vidéo...)

Chaque écrivain est sollicité personnellement dans ce temps de travail individuel. On produit sans attendre. On s'entre - lit dans le collectif de fabrication, on vérifie, on débat.

On apprend à recomposer et à complexifier progressivement.

Les commentaires qui suivent les lectures (de la part du maître d'atelier, des autres participants) ne sont ni des jugements sur le propos ni des appréciations sur la "qualité" mais plutôt des références à la littérature, des mises en écho d'un texte par rapport à un autre, pour que chacun perçoive la diversité des réponses possibles face à une même situation d'écriture.

1. la réécriture, ou comment continuer

La première étape de l'atelier a pour but de conforter les participants dans l'idée qu'il est possible d'écrire, de faire chemin avec la pratique d'écriture.

Dans un second temps, pour aller plus loin, le maître d'atelier va proposer de nouvelles contraintes pour amener les participants à déstabiliser leur première production.

C'est dans ce mouvement perpétuel *stable-instable* que chacun va aller plus loin sur le chemin de l'écriture, de son écriture.

Les gestes correcteurs :

- Après l'étape d'amplification du texte, apprendre la concision
- Observer les textes des auteurs, les tissages qu'ils génèrent conscients ou inconscients
- En déduire des pistes de travail liées au potentiel du premier texte écrit (se fixer ses propres règles de réécriture : univers de nombre, couleurs ...)

2. la finalisation ou comment terminer

Un texte peut toujours être retravaillé .

L'écrivain trouve sa limite temporelle face à l'objectif de dépôt du texte à l'éditeur.

Dans le cadre de l'atelier il faut admettre et faire admettre qu'à un moment donné, l'expérience collective et individuelle de l'atelier a atteint sa limite.

Cette limite est souvent imposée par la disponibilité de l'auteur et les limites budgétaires, mais aussi par le postulat de départ : un atelier d'écriture n'est pas une école d'écrivain. C'est une expérience de création littéraire.

Dès lors se pose la question de l'objectif que l'on se donne. Il convient de marquer la fin du parcours.

Quels modes de finalisation pour les textes écrits ?

Il faut qu'il y ait trace, valorisante, de ce parcours exceptionnel. Et que son usage découle d'une décision négociée dans le groupe : lecture pour d'autres en petit comité, lecture publique lors d'un événement, édition artisanale individuelle ou destinée à de lieux de lecture publique ou de manifestation autour du livre, ...

Pour plus d'infos, contacter :

CREAL, Centre de Ressource de l'Écriture et des Arts du Livre / <http://www.creal22.net>
Creal.22@wanadoo.fr / Tél : 02 96 62 37 49

Autres ressources

« des clics et des classes », parcours pédagogique sur la photo de classe réalisé par la bibliothèque nationale de France : <http://classes.bnf/clics>

Repères pour une éducation contre le racisme

1 - Définition du racisme

Le racisme, est le fait de stigmatiser, agresser (verbalement ou physiquement) une personne, de lui refuser un droit ou un avantage, de la persécuter, de la déporter ou de l'exterminer en raison de caractéristiques physiques, morales ou culturelles définissant l'appartenance à un groupe qualifié de race, ethnie ou culture.

2 - Le racisme au regard de la loi

La justice française protège les individus et les groupes. Il ne faut pas hésiter à s'en servir. Exemple :

Un patron de bar qui refuse de servir un Maghrébin, le videur d'une boîte qui ne laisse pas entrer un noir ou l'employeur qui vous dit " *Ca va pas être possible* ", à cause de votre " nom étranger " : tous sont passibles des tribunaux. En vertu du nouveau code pénal, adopté en 1994. Personne n'est au-dessus des lois.

Un maire qui interdit à des enfants l'accès à la cantine en raison de leur nationalité risque deux ans de prison et 200 000 F d'amende.

Si c'est un policier qui se montre raciste, les peines grimpent à trois ans et 300000 F. Les personnes ne sont pas les seules concernées : administrations et entreprises peuvent être sanctionnées. La loi réprime aussi le racisme de certains discours politiques. Quand un candidat aux élections diffuse un tract contre les immigrés, on peut saisir la justice pour faire interdire sa distribution. Même chose pour les journaux ou les affiches. La diffamation et l'injure publique sont condamnables. Celui qui profère des insultes " sale nègre ", " sale juif ", etc.) ou des jugements du style " les gitans sont tous des voleurs " tombe sous le coup de la loi. La justice ne protège pas seulement les individus, mais aussi les " groupes de personnes ", les communautés.

Enfin, ceux qui tentent de justifier les crimes contre l'humanité, ou qui les nient, notamment les crimes nazis, peuvent encourir de un à cinq ans de prison et risquent de

payer jusqu'à 300 000 F d'amende. La législation française permet de se défendre contre toutes les formes de racisme.

Mais il a fallu beaucoup de temps pour la mettre en place.

La première loi prévoyant des sanctions contre tous les actes racistes n'a été votée qu'en 1972. Elle a été complétée par la loi Gayssot de 1990 et par le code pénal de 1994. Ces lois permettent de faire respecter les principes de la Constitution française et ceux de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui, dès 1789, affirmait: "les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits".

Dépôt de plainte

Quand on est victime d'un acte raciste, il faut porter plainte, soit directement auprès du procureur de la République, soit auprès de la police ou de la gendarmerie. Et faire vite. Après trois mois, les écrits ou les propos racistes ne peuvent plus faire l'objet de poursuites. La plainte déposée, il faut des preuves. Pensez à collecter toutes les traces possibles: papiers, photos, enregistrements."

Et demandez aux personnes présentes de témoigner, si l'on assiste soi-même à un acte de racisme, il ne faut pas hésiter à se porter témoin, voire à inciter la victime à porter plainte si elle n'ose pas le faire.

En cas de difficultés, adressez-vous aux associations antiracistes, qui sont là pour vous aider.

La justice européenne

Plus sévère, la législation européenne contre les discriminations raciales est obligatoire, en France, depuis le 19 juillet 2003. Elle introduit la notion de discrimination « déguisée ». Celle-ci apparaît quand un « critère ou une pratique apparemment neutre est susceptible d'entraîner un désavantage pour une personne d'une origine ethnique donnée ». Le texte européen prend en compte les discriminations intervenant autant dans le secteur privé que public. Et ce, dans divers domaines : l'emploi, l'orientation professionnelle, le logement, la protection sociale,... Dans le cadre du droit européen, toute personne (européenne ou non) peut saisir la cour européenne des droits de l'homme quand elle a épuisé toutes les voies de recours devant les tribunaux français. Elle peut aussi aller devant le tribunal de première instance de la Cour de justice des communautés européennes.

3 – Le racisme au regard de la science

Les "races" humaines n'existent pas

Les théories racistes jouent sur un malentendu en prétendant que les différents groupes humains correspondent à une différence de "nature", c'est-à-dire biologique. Or, diverses études scientifiques prouvent que tous les êtres humains ont les mêmes ancêtres, et le même système génétique. C'est ce qui permet d'ailleurs de pratiquer des transfusions sanguines entre individus du même groupe... sanguin, quelle que soit la couleur de leur peau !

La génétique progresse, la notion de race régresse

La famille génétique, donc, "raciale", de tous les êtres humains est unique, mais la variété des patrimoines génétiques est, elle, infinie. "quand, au début du siècle, on a découvert que les êtres humains avaient, des caractères génétiques, explique André Langaney, généticien au musée de l'Homme, des anthropologues sont partis à la recherche de gènes qui définiraient les Noirs, les Jaunes, les Blancs, et surprise pour eux, les Noirs, les Blancs et les Jaunes avaient le même groupe sanguin. Depuis, on a découvert des milliers d'autres systèmes génétiques. Ils ont en commun, pour 80 à 90 % d'entre eux, d'avoir une énorme diversité entre les individus d'une même population, ce qui explique les difficultés de compatibilité entre les greffes d'organes. ..." Toutes les tentatives scientifiques de classement génétique des humains par races n'ont jamais abouti.

Des ancêtres communs, des trajectoires et des aspects multiples

Les lieux de vie ont eu, au cours des millénaires, une influence sur la couleur de la peau des hommes. La pigmentation foncée protège contre le fort ensoleillement des régions tropicales. À l'inverse, les peaux claires des régions nordiques sont mieux armées pour "fabriquer" la vitamine D, dont le corps a besoin, à partir des faibles rayons de soleil. Grand et mince dans les régions désertiques chaudes, plutôt de taille moyenne dans les savanes ou les prairies tempérées, le corps humain s'est adapté à son environnement. Mais cette évolution s'est accomplie sur des dizaines de milliers d'années, durant lesquelles les groupes humains ont aussi été en contact les uns avec les autres, mêlant peu à peu leurs gènes...

Le succès du mot "race" repose sur un malentendu

Tous les êtres humains ne se ressemblent pas. Qu'elles soient physiques ou culturelles, les différences existent, et cette diversité fait la richesse de l'humanité. Les théories racistes jouent sur un malentendu, faisant de ces différences un critère scientifique de classification raciale. Dans le même esprit, certains s'efforcent de trouver le gène de l'agressivité ou de l'intelligence... Mais de nombreux travaux, comme ceux du Dr Henri Laborit, ont montré que ce ne sont pas les gènes qui déterminent la personnalité d'un individu, mais ce qu'il a vécu, ressenti, appris depuis sa naissance.

La "pureté du sang", inventée pour détruire

En 1449, en Espagne, sous l'influence de l'Inquisition, la municipalité de Tolède invente la notion de "pureté du sang". Objectif interdire aux Juifs diverses charges municipales et religieuses. Dès la fin du XV^e siècle, Juifs et Maures sont traqués et chassés du royaume, leurs biens confisqués. "Il s'agissait là, non plus d'une forme de xénophobie, d'une haine à l'égard d'un peuple extérieur à son territoire, mais de la haine à l'égard de certains habitants du pays, quels que soient leurs choix culturels ou religieux, mais parce que leur origine- leur 'sang' -n'était pas considérée comme pure. " .

4-Quelques arguments pour combattre le racisme

Sur la notion de race

" L'étranger appartient à une autre race. Les races sont différentes donc inégales et certaines sont inférieures "

Les plus grands généticiens et anthropologues ont démontré que le concept de race était scientifiquement faux. Chaque être humain est unique. Et les ressemblances et différences morphotypiques qui existent entre tous se déclinent, s'entrelacent plus qu'elles ne permettent de définir de manière tranchée des groupes ethniques. Au mieux il est possible de parler de groupes, mais qui sont caractérisés par des différences socioculturelles (mode de vie, traditions, coutumes), c'est-à-dire la façon dont ils se sont organisés pour vivre ensemble, en société, que par des caractères prétendument héréditaires.

Sur l'identité nationale

" Les étrangers vont dissoudre l'identité française "

La nation française n'est pas une communauté de sang, mais une communauté de destin, fondée sur un " vouloir vivre ensemble ".

Il n'y a pas de race française, pas plus que l'on ne peut parler de " Français de souche " puisque la France, telle que nous la connaissons est le fruit des différentes vagues d'immigration et d'un brassage des populations. 1 Français sur 4 a un grand parent immigré.

Les populations arabes, bouc - émissaire préféré du raciste, ont aussi fait de la culture occidentale ce qu'elle est (nombres, algèbre, géométrie, médecine, astronomie).

Sur les flux migratoires

" Il y a six millions et demi d'étrangers en France "

Les chiffres de l'immigration sont la proie à de multiples fantasmes, à des estimations parfois fantaisistes. Le Raciste se plaît à entretenir le trouble en jouant de la confusion entre étrangers et immigrés.

Un immigré n'est pas forcément étranger. Il peut avoir acquis la nationalité française.

De même qu'un enfant né de parents étrangers en France est Français.

Il y a aujourd'hui selon l'Institut National d'Etudes Démographiques, 3,6 millions d'étrangers en France "

Sur le coût de l'immigration

" L'immigration coûte de l'argent à l'économie française "

Les étrangers sont des consommateurs, ils participent donc à l'économie du pays. S'ils partaient, la demande intérieure diminuerait. Ce qui aurait des conséquences catastrophiques sur le commerce et l'industrie, donc sur l'emploi des Français en général.

Par ailleurs, tous les étrangers qui vivent en France s'acquittent de tous des impôts payés par les Français. Ils participent ainsi à la solidarité nationale alors qu'ils ne jouissent pas des mêmes droits que les Français : s'ils ont les mêmes droits sociaux, ils n'ont pas de droits politiques.

Sur l'emploi

" 3 millions d'étrangers = 3 millions de chômeurs "

Déjà sur les 3,6 millions d'étrangers vivant en France, seuls 1,6 millions sont des actifs.

Parmi eux de nombreux ressortissants de l'Union Européenne qui viennent contrebalancer le choix qu'ont fait certains Français de travailler à l'étranger.

" Les étrangers prennent l'emploi des Français. Les emplois tenus par les immigrés pourraient être pourvus par des Français au chômage "

Pendant longtemps, les étrangers sont venus en France car on les a fait venir. Notre économie avait alors besoin de main d'œuvre. Aujourd'hui force est de constater qu'ils occupent pour la plupart des emplois dont les Français ne voudraient pas : travaux non qualifiés, mal payés, dangereux (ils subissent 2 fois plus d'accidents du travail que la moyenne) ou bien des emplois de très haute qualifications dont la France a besoin mais qu'elle n'arrive pas à pourvoir.

Sur la protection sociale

" Les immigrés reçoivent plus d'allocations ou de remboursement qu'ils ne versent de cotisations à la sécurité sociale. Ils profitent du système "

Cette affirmation est fautive et relève des fantasmes véhiculés par l'extrême droite. Si l'on regarde sérieusement les équilibres des caisses de sécurité sociale, on s'aperçoit que si les étrangers perçoivent plus d'allocations familiales que les Français, ils reçoivent par contre moins d'allocations vieillesse et moins de prestations maladies. Au total les équilibres sociaux sont les mêmes entre Français et étrangers.

Sur la prétendue baisse du niveau scolaire

" A l'école, les enfants d'immigrés font chuter la moyenne et prendre du retard aux autres élèves "

Ce n'est pas l'origine mais le milieu social qui conditionne la réussite scolaire des enfants. Si l'on compare les résultats obtenus par des élèves français et d'origine étrangère issus de milieux comparables (dont les parents jouissent des mêmes diplômes et revenus), leurs résultats sont les mêmes

Bibliographie

Sur le racisme :

- Pascal Blanchard et Nicolas Bancel, de l'indigène à l'immigré, découvertes Gallimard, 1998
- Albert Memmi, Le Racisme, Gallimard, collection « Folio », 1997.
- Tahar Ben Jelloun, le racisme expliqué à ma fille « seuil »
- Le racisme, les essentiels Milan « Ed.Milan »
- Claude Liauzu, Race et Civilisation, l'Autre dans la culture occidentale, une anthologie historique, Siros, Alternative, 1992.
- Pierre-André Taguieff, La Force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles, Gallimard, collection « Tel », 1990.
- Pierre-André Taguieff, sous la direction, Face au racisme, 2 volumes, Gallimard, collection « Points-essais », 1993.
- Pierre-André Taguieff, en collaboration avec Gilles Delannoi, Théories du nationalisme (nation, nationalité, ethnicité), éditions Kimé, 1991.
- Pierre-André Taguieff, Les Fins de l'antiracisme, éditions Michalon, 1995.
- Pierre-André Taguieff, Le racisme, Flammarion, « Dominos », octobre 1997.
- Pierre-André Taguieff, La Couleur et le sang (doctrines racistes à la française), édition Mille et une Nuits, collection « Les Petits Livres », janvier 1998.
- Pierre-André Taguieff, en collaboration avec Michèle Tribalat, Face au Front national, arguments pour une autre offensive, La Découverte, septembre 1998.
- Michel Wieviorka, L'Espace du racisme, Le Seuil, 1991.
- Michel Wieviorka, Racisme et Modernité, La Découverte, 1993.
- Michel Wieviorka, La France raciste, Le Seuil, collection " Points ", 1993.
- Michel Wieviorka, La Démocratie à l'épreuve : nationalisme, populisme, ethnicité, La Découverte, 1993.
- Michel Wieviorka, Racisme et Xénophobie en Europe : une comparaison internationale, La Découverte, 1994.
- Jean-Michel Blier et Solen de Royer, Discrimination raciales, pour en finir « éd. Jacob-Duvernet »

Ouvrages de base pouvant servir d'introduction générale à l'étude de l'extrême droite française :

- Jean-Yves Camus, L'Extrême Droite aujourd'hui, collection « Les Essentiels Milan », 1997.
- Jean-Yves Camus, Le Front national, collection « Les Essentiels Milan », 1998.
- Ariane Chebel d'Appollonia, L'Extrême Droite en France de Maurras à Le Pen, éditions Complexe, 1996.
- Pierre Milza, Fascisme français, passé et présent, Garnier-Flammarion, collection « Champs », 1990.
- Jean-Christian Petitfils, L'Extrême Droite en France, PUF, collection « Que sais-je ? », 1988.
- Michel Winock, Histoire de l'extrême droite en France, Le Seuil, collection « Points Histoire », 1994.

Sur le débat autour de l'immigration :

- Jean Faber, Les Indésirables, Grasset, octobre 2000.
- Gérard Noiriel, Le Creuset français, histoire de l'immigration (XIXe-XXe siècles), Le Seuil, collection « Points », 1992.
- Gérard Noiriel, Population, Immigration et Identité nationale en France (XIXe-XXe siècles), Hachette, 1992.
- Patrick Weil, La France et ses étrangers, Gallimard, collection « Folio », 1995.
- Philippe de Witte, Amigration et intégration : l'état des savoirs, La Découverte, collection « Textes à l'appui », mars 1999.
- Commission de la nationalité, Être français aujourd'hui et demain,

La Documentation française, 1988.
Conseil à l'intégration, L'Intégration à la française, 10/18, 1993.
« La petite fabrique de l'image » J.C.Fozza, A.M. Garat et F. Parfait

Discographie

Alpha Blondy	Les imbéciles
Georges Brassens	La ballade des gens qui sont nés quelque part
Louis Chédid	Anne, ma sœur Anne
Coluche	Le CRS Arabe
Romain Didier	Tom au Mali
Jacques Dutronc	Et moi, et moi, et moi...
Michel Fugain	La Bête immonde
Jean-Jacques Goldman	Né en 17 à) Leidenstadt
IAM	Tam Tam de l'Afrique
Kent	J'aime un pays
Maxime Le Forestier	Né quelque part
Gilbert Lafaille	Dents d'ivoire et peau d'ébène
Georges Moustaki	Le Métèque
Claude Nougaro	Amstrong
Jimmy Ohid	Ici et là-bas, émigré
Pierre Perret	Le bête est revenu
Pierre Perret	Lili
Renaud	Deuxième génération
Félix Laputaragne	Assez
Marc Lavoine	C'est ça la France
Sinsemilia	La flamme
Steel Pulse	Ku Klux Klan
Pierre Vassiliu	Qui c'est celui là
Papa Wenba	Esclave
Steevie Wonder	Village Ghetto land
Jacques Brel	L'Air de la bêtise
Carte de séjour	Douce France

Filmographie

. Une journée portée disparue de Philip Brooks et Alan Hayling (1992)

Le 17 octobre 1961 n'existe pas. Gommé, oublié, occulté. Ce jour-là, 30 000 Algériens manifestent contre le couvre-feu instauré à Paris. Au cœur de la France démocratique, la police assassine 200 personnes et laisse sur le pavé des milliers de blessés, le Préfet s'appelle Papon. Réalisé par des Anglais, ce film relate un épisode de la guerre d'Algérie qui demeure absent de l'histoire officielle.

. Classified X de Mark Daniels (1997)

A travers plus de 70 citations, le cinéaste Melvin Van Peebles, auteur du mythique *Sweet sweetback's Baadasssss song*(1971), passe en revue les différents stéréotypes de la représentation des noirs dans le cinéma hollywoodien depuis ses origines, en passant par les films indépendants destinés aux salles réservées aux noirs.

. Classified People de Yolande Zauberman (1987)

Tourné clandestinement en Afrique du Sud, ce film dénonce les déchirures sociales et affectives engendrées par l'apartheid. En 1948, la vie de Robert qui se croyait blanc, bascule. Il est « classé » métis,, sa femme et ses enfants « restés blancs » le renient. Il refait

sa vie avec Doris qui est noire et c'est ensemble qu'ils nous racontent, avec humour et complicité, leur histoire pourtant tragique.

. *Bams et Moumy, jeunes filles africaines à Paris* de Laurence Petit-Jouvet (1997)

Portraits croisés de deux jeunes filles dont les parents sont respectivement camerounais et mauritaniens. Elles vivent à Paris et racontent leurs espoirs, leurs luttes et leurs inquiétudes : Bams, jeune rappeuse de choc et de charme, clame haut et fort son identité. Moumy, plus secrète et blessée, évoque la tradition musulmane dans laquelle elle est élevée.

Chaque film est accompagné d'une fiche pédagogique, réalisée par la Ligue de l'enseignement, au format d'un 4 pages en couleur.

Modalités de diffusion : lot individuel = 1 cassette + 200 fiches

. *On l'appelait la Vénus Hottentote* de Zola Maseko (1998)

Née en 1790 en Afrique du Sud, Sara Baartman arrive au Cap où elle est embauchée par un fermier hollandais. Elle est issue d'un peuple de nomades, les Khoi Khoi, qui fascine les européens en raison des rumeurs qui circulent au sujet de la disproportion de leurs organes génitaux. Un impresario la convainc de partir avec lui à Londres où, considérée comme un monstre, elle sera exhibée nue dans les foires sous le nom de scène de Vénus hottentote. A sa mort, à 25 ans, son corps est donné au muséum d'histoire naturelle, puis disséqué par Cuvier. Son rapport, inscrit dans la volonté du temps d'établir une grande classification des races, sera à la source du racisme scientifique.

. *140 000 Chinois pour la Grande Guerre de Olivier Guiton (1997)*

Parmi ceux qui, de tout temps, ont voulu fuir la misère de leur pays, 140 000 Chinois furent vendus à la France en 1916-17 pour les besoins de la Grande Guerre. La plupart ont rompu tout lien avec la Chine. Ceux qui n'ont pas péri rapidement ont fait leur vie en France, entre nostalgie du pays d'origine et justification de l'acte d'émigrer. Images d'archives et d'aujourd'hui s'entrecroisent.

. *Les absentes* de Catherine Berstein (1999)

Photographies : une classe de filles au lycée de Kassel, entre 1924 et 1934. Sept filles, les sept juives de la classe, ont disparu à la fin des années trente sans qu'aucune de leurs condisciples n'ait cherché à savoir ce qu'elles étaient devenues. Le film retrace l'enquête menée par la réalisatrice pour retrouver ces "absentes".

Chaque film est accompagné d'une fiche pédagogique, réalisée par la Ligue de l'enseignement, au format d'un 4 pages en couleur.

Modalités de diffusion :

. un lot : 3 cassettes (1 cassette par film) + 300 fiches (100 fiches par film)

. lot individuel : 1 cassette + 100 fiches

*

* *

Dans la collection « Les fiches Cinéma et Education », le Groupe cinéma et Education de la Ligue de l'enseignement a réalisé une fiche pédagogique pour soutenir et accompagner les films suivants :

. *Promesses* de Justine Shapiro, B.Z. Goldberg et Carlos Bolado (2002)

En 1997, B.Z. Goldberg, 34 ans, revient à Jérusalem où il a passé son enfance, poussé par la curiosité de rencontrer les gamins qui grandissent dans cette région du monde. C'est une période de calme relatif, après la signature des Accords d'Oslo et avant l'*Intifada* de 2000. Enhardi par son précédent travail de reporter au Proche-Orient, il sillonne les communautés et les villages palestiniens de Cisjordanie - endroit où il ne s'est jamais aventuré lorsqu'il était enfant- et les quartiers plus familiers de Jérusalem. Accompagné d'une équipe de

tournage, Goldberg rencontre sept enfants âgés de neuf à treize ans, et les fait parler sur le conflit qui divise leurs peuples.

. **La vie sans Brahim** de Laurent Chevallier (2004)

« Soisy sur Ecole est un petit village de l'Essonne de 2000 habitants. C'est là que j'ai connu Brahim, le seul Arabe du village. Le seul, jusqu'à l'arrivée de Mostafa venu y racheter l'épicerie. »

C'est dans cette petite boutique que se fera la première rencontre entre les deux hommes, à des milliers de kilomètres de leur Maroc natal. Mostafa n'aura de cesse alors de vouloir aider Brahim à remonter la pente. Car, après 22 ans d'exil, Brahim est devenu SDF. Un souillard vivant dans les bois. Mostafa va lui donner la possibilité de ne plus vivre comme un clandestin, de retourner voir une famille marocaine restée 22 années dans l'oubli et surtout de trouver un travail en lui confiant la gestion de son épicerie.

En quelques années Brahim va devenir le personnage le plus aimé, le plus indispensable à la vie de ce petit village d'île de France.

Et puis, l'an dernier, de retour du Maroc, Brahim n'a pas survécu aux conséquences de ses noires années. Aujourd'hui, à Soisy, Mostafa doit apprendre à continuer sans celui qu'il aimait plus qu'un frère, continuer "la vie sans Brahim".

*

* *

L'exposition « Toute la France, histoire de l'immigration en France au 20^{ème} siècle ». Le contenu de cette exposition est le fruit d'une collaboration entre la Ligue de l'enseignement et la BDIC.

Sources

- Dossier pédagogique de « Et si on s'la jouait fraternel » réalisé par l'URFOL Rhône-Alpes en 2003
- Les Idées en Mouvement, Hors série n° 3, mars 2001
- Les Clés de l'actualité de 1997 et 1998 consacrés à la Semaine d'Education contre le Racisme
- Agir contre le racisme, journal d'information de la semaine d'Education Contre le Racisme 2003

Contacts et Structures pour les ateliers d'écritures

Pour vous aider dans la mise en place d'ateliers d'écritures, et dans la mesure où vous ne disposez pas localement de personnes ressources ou de structures habilitées, vous pourrez demander conseil au CREAL qui dispose de ressources importantes dans le domaine de l'écriture et du livre à Saint-Brieuc (22)

D'autres structures nationales peuvent vous aider à mettre en place des stages ou ateliers d'écritures dont certaines disposent d'antennes départementales.

- CREAL, Centre de Ressource de l'Écriture et des Arts du Livre
<http://www.creal22.net> – creal.22@wanadoo.fr - Tél : 02 96 62 37 49
- Charte des auteurs et illustrateurs pour la jeunesse (Michèle Bayar)
39, rue de Chateaudin, 75009 Paris- lacharte@wanadoo.fr
- Apelh, les ateliers d'écriture, 7, rue Saint Jacques, 75005 Paris- alain.andre@aleph-écriture.fr
- Maison des mots, 10 rue Léopold Marcel, Immeuble Meuse, 27400 LOUVIERS
Tél : 02.32.25.97.02. lamaisondemots@wanadoo.fr
- Maison de la poésie - Passage Molière, 157, rue Saint-Martin - 75003 Paris
Tél : 01 44 54 53 00 - Fax : 01 42 71 11 02 - gbrunet@maisondelapoesie-moliere.com

Ont participé à la réalisation de ce dossier :

- Yves Béal, poète, formateur et animateur d'ateliers d'écriture
- Yves Bon, union régionale des fédérations de Rhône Alpes
- Francis Jolly, Conseiller Arts visuels au Département Arts et culture du SCEREN-CNDP
- Philippe Moscarola, délégué culturel à la Fédération de la Savoie
- Sylvie Regnier-Prat, déléguée culturelle à la Fédération de l'Isère
- Cyrille Seassau, chargé de mission à la Ligue de l'enseignement
- Mouloud Chajia, chargé de mission à la Ligue de l'enseignement
- Béatrice Guihaire, assistante « Solidarités et territoires », à la Ligue de l'enseignement
- Frédéric Vielcanet, photographe

Contact : Ligue de l'enseignement- 3, rue Récamier – 75007- Paris

Mission « Lutte contre les discriminations, territoires urbains »

Tél : 01 43 58 97 01 – fax : 01 43 58 97 88 – bguihaire@laligue.org